

LA DÉPÊCHE

327 mots

vendredi 30 août 2019

-

Eure

## Jean-Michel Blanquer, a fait le point sur les nouveautés de la rentrée

Lors de sa conférence de presse rituelle, organisée mardi 27 août 2019 dans le jardin du ministère, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a détaillé les principales nouveautés prévues à la rentrée, tant à l'école maternelle, primaire, qu'au collège et au lycée.

Parmi ces nouveautés : L'une des mesures de la loi Blanquer concerne la présence obligatoire dans les classes de tous les établissements du primaire et du secondaire, public ou privé, du drapeau tricolore et du drapeau européen, ainsi que des paroles de l'hymne national. Les cartes de France affichées en salle de classe devront représenter les territoires français d'outre-mer.

Le gouvernement a lancé en avril 2019 deux initiatives afin de lutter contre la pauvreté : la cantine à 1 € et les petits-déjeuners gratuits à l'école. La cantine à un euro devrait concerner entre 60 000 et 120 000 enfants selon le ministère de la santé. Les petits-déjeuners gratuits à l'école, mis en place dans huit académies tests, sont étendus à tout le territoire français en septembre 2019 dans les écoles en zone d'éducation prioritaire ou rurale. Ces petits-déjeuners seront distribués à environ 100 000 écoliers.

Jean-Michel Blanquer a notamment détaillé les mesures du plan sur les violences à l'école, repoussé à maintes reprises : à la rentrée un accompagnement personnalisé des profs victimes de violences est mis en place. Les élèves hautement perturbateurs et « **poly-exclus** » de différents établissements pourront être affectés en classes relais, sans avoir besoin de l'accord de la famille.

Jugeant « essentielle » la question de l'environnement, le ministre de l'Éducation a aussi annoncé que 250 000 « éco délégués » seraient nommés (un par classe au collège et au lycée) pour favoriser la mise en oeuvre d'actions concrètes.



*À partir de septembre 2019, présence obligatoire dans les classes de tous les établissements du primaire et du secondaire, du drapeau tricolore et du drapeau européen. ©Photo DR*